



La politique villageoise

Ici, l'engagement personnel est souvent désintéressé, loin des calculs électoraux et des intrigues. Les citoyens s'investissent par pur altruisme, souhaitant simplement voir leur communauté prospérer. Les débats portent sur des sujets simples tel l'embellissement des rues confié cette année à Marie-Claude Maret, ou plus pointus et communautaires tel le concours d'architecture, qui avance, ou la transition énergétique qui s'impose.

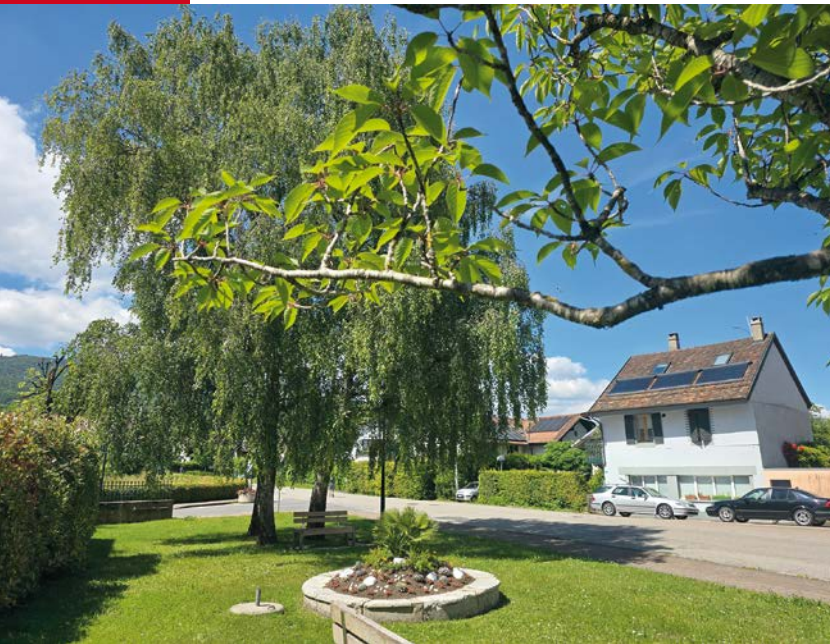
Nombre de citoyens s'engagent dans la vie politique de notre village en rejoignant le Conseil ou la Municipalité et ensemble, ils essaient de maintenir la qualité et la tranquillité de notre vie villageoise.

Contrastons cela avec la scène politique dans d'autres pays, où chaque geste est calculé, chaque parole pesée pour maximiser les gains électoraux. Les alliances stratégiques et les querelles intestines rendent le paysage politique incompréhensible et souvent tumultueux.

Imaginons notre village transformé en un microcosme de la politique internationale: campagnes électorales féroces, slogans accrocheurs, réunions houleuses, déclarations fracassantes et pire encore.

Heureusement, ce n'est pas le cas. Ici, l'engagement reste sincère et simple, sans promesses mirobolantes ni jeux de pouvoir. Le renouvellement du Bureau du Conseil en est la parfaite illustration: les conseillers s'engagent et participent activement à la vie politique villageoise au travers des commissions ou des associations. Qu'ils en soient remerciés.

Chérissons cette tranquillité et ce dévouement authentique. Laissons la tempête politique aux ambitieux et continuons à cultiver notre jardin dans la sérénité et le respect mutuel. Après tout, n'est-ce pas cette simplicité qui fait la vraie richesse de nos villages?



Du retard dans les travaux du réaménagement du Complexe sportif

Les conditions météorologiques catastrophiques de ce printemps auront eu raison des délais initiaux prévus pour les aménagements des terrains du Complexe sportif.

Depuis le 1^{er} avril, notre village a reçu pas loin de 300 mm de pluie, contre seulement 100 mm pour la même période l'année dernière. Ces précipitations abondantes ont grandement entravé la capacité des entreprises à avancer comme prévu dans la réalisation du terrain multisports et du petit terrain synthétique. En effet, seules deux couches de 30 cm de remblai ont pu être apportées, alors que la hauteur finale doit atteindre environ 3 mètres. Malgré le retour du beau temps, il n'est plus possible de garantir la stabilité de ce remblai d'ici la fin de l'été. Qu'à cela ne tienne, l'achèvement du terrain synthé-

tique B avec ses aménagements extérieurs et du terrain A est toujours prévu pour le 15 août, voire un peu avant.

La mise en place des terres de remblai suivra d'ici la fin août et plusieurs mois seront nécessaires pour permettre un tassement adéquat durant la période hivernale.

L'achèvement des travaux et la réalisation du terrain multisports, du petit terrain synthétique et de la zone de détente sont prévus pour le mois de mai 2025.

Les vestiaires ne sont pas touchés par ces aléas météorologiques et seront terminés à la fin de l'année 2024.

La Municipalité regrette ce retard bien indépendant de sa volonté.



LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL



En séance du 20 juin dernier, le Conseil communal devait se prononcer sur un préavis déposé en décembre dernier par la Municipalité et qui demandait un crédit d'investissement de CHF 230'000 pour le Chalet des Reculets-Dessous.

L'objet de ce préavis traitait particulièrement de la toiture et de sa capacité à alimenter en eau de pluie les citernes en cours d'installation sur les pâturage des Dappes et des Reculets. Sa réfection complète et l'ajout de chéneaux pour optimiser la récupération des eaux sur les quatre pans répondent en effet aux exigences cantonales et fédérales en matière d'amélioration foncière et sont subventionnés à hauteur de 75% (chiffres 2024).

La Municipalité a considéré que c'était une formidable opportunité de conserver son patrimoine en dotant ce chalet d'une nouvelle toiture pour les prochaines décennies et en apportant un volume non négligeable d'eau sur les pâturages, pour un investissement à charge de la Commune de CHF 57'500. Les considérations écologiques et économiques paraissent également en faveur de ces travaux en limitant, voire supprimant l'acheminement de dizaine de milliers de litres d'eau par tracteur ou hélicoptère en période de sécheresse. Avec une pluviométrie moyenne de 1456 l/m² et une toiture de 500 m², la

récupération potentielle représente plus de 700 m³ d'eau par année.

Mais le Conseil communal n'a pas été de son avis et a refusé le préavis qui avait été amendé au préalable en supprimant les coûts d'une installation photovoltaïque, ramenant le montant à charge de la Commune à CHF 50'000.

La Municipalité a ensuite présenté son rapport sur la gestion et les comptes 2023, qui bouclent avec un excédent de revenus de plus de CHF 380'000, qui ont tous deux été approuvés à l'unanimité.

Le Conseil a également renouvelé son bureau sans changement, nommé la commission de gestion composée d'Elaine Walsh, André Blecha, Ernest Fehr, José Lereuil et Jean-Robert Morax et la commission des finances composée de Charles Geninasca, Sylvain Liaudat, Alain Meuwly, Dirk Reinisch et Pierre-Yves Revaz.

Enfin, un postulat pour le maintien des cases postales à Gingins n'a pas été renvoyé à la Municipalité pour suite à donner.

La prochaine séance publique se tiendra le mercredi 28 août, à 20h15.

Transports publics - Focus sur la ligne 815 et Gingins

Depuis l'introduction du nouvel horaire en 2024, la ligne de transport public 815 a connu des évolutions significatives en termes de fréquentation et de service, particulièrement marquées pour notre commune.



Cadence et offre améliorées : depuis le 1^{er} janvier, l'horaire de la ligne 815 a subi des modifications majeures pour améliorer l'offre. La cadence des bus a été augmentée, passant de 60 minutes à 30 minutes durant la journée. De plus, le nombre de paires de courses a considérablement

augmenté, de 25,5 à 35, soit une hausse de 37%. Aux heures de pointe, la cadence entre Nyon et Signy a été renforcée à 15 minutes, avec l'ajout de 10,5 nouvelles paires de courses.

Augmentation de la demande sur les trajets Nyon-Gingins : les statistiques montrent une augmentation de 35 % de la demande pour les trajets entre Nyon et Gingins en semaine (du lundi au vendredi). Cette hausse est observée à travers le nombre de voyages par jour et par course, particulièrement notable entre 9h et 16h, grâce à la nouvelle cadence de 30 minutes.

Trajets Gingins-Nyon : la demande pour les trajets de Gingins vers Nyon a également augmenté de 33 % sur la même période. La répartition de cette augmentation est similaire à celle observée dans le sens inverse, avec un nombre accru de passagers transportés malgré une baisse du nombre de passagers par bus, due à la fréquence accrue des bus.

Performances et Occupation

Les performances des courses en soirée se révèlent bonnes, tant pour les trajets vers Gingins que pour ceux en provenance de Gingins. En termes d'occupation, malgré l'augmentation du nombre de courses, les taux d'occupation restent constants, ce qui indique une adaptation efficace de l'offre à la demande croissante.

En résumé, les améliorations apportées à la ligne 815 ont eu un impact significatif et positif sur la fréquentation, particulièrement pour les trajets impliquant la commune de Gingins. Ces évolutions démontrent une capacité d'adaptation et une réactivité de l'offre de transport public aux besoins croissants des usagers.

Enfin, rappelons qu'en plus des horaires habituels en soirée, un bus TPN 810-815 est disponible les nuits du vendredi et du samedi, avec un départ à 01:40 à la gare de Nyon. De quoi faire la fête et rentrer en toute sécurité !

Visite de la Commission de gestion dans les forêts et aux captages

C'est par une belle journée printanière (!), arrosée d'averses et pataugeant dans la gadoue que la Commission de gestion a eu l'opportunité de visiter les forêts et les captages. Ce fut une expérience enrichissante marquée par les précieuses informations fournies par le garde forestier, M. Mathey et notre technicien communal, M. Pierrehumbert. Cette visite a permis à la commission de mieux comprendre les multiples rôles et défis auxquels fait face la Municipalité, notamment dans le contexte du réchauffement climatique, du manque d'eau et de la surpopulation du cerf.

La visite a commencé au Gist, ancien pâturage de transition devenu forêt d'épicéas et de sapins blancs. Avec le réchauffement climatique, nos forêts font face à des attaques accrues de bostryches, qui empêche la sève de nourrir l'arbre. Affaiblis par la sécheresse, les arbres meurent rapidement une fois colonisés par ce coléoptère. La lutte par traitement phytosanitaire étant interdite, il n'y a pas d'autre choix que de couper et évacuer les arbres infestés ce qui génère une surcoupe de bois difficile à vendre.

Un autre défi majeur est le changement des essences. La présence du sapin blanc a remonté de 300 mètres en moins de 30 ans, consécutivement

à l'augmentation des températures. À terme, certaines essences comme le sapin blanc ou l'épicéa disparaîtront probablement des altitudes actuelles du Jura et seront remplacées par des essences de plaine telles que le chêne.

Enfin, la surpopulation du cerf constitue également un problème grave, que l'on peut également constater dans nos jardins potagers. Un récent recensement a dénombré une population de 720 cerfs entre Gex et Trélex. Pour lutter contre ce phénomène, des tirs ont lieu chaque année, principalement chez les jeunes et les femelles afin de préserver les mâles adultes pour la diversité génétique.

La visite a également abordé la gestion des captages d'eau et des réservoirs, soulignant l'importance de maintenir un débit suffisant pour répondre aux besoins locaux, particulièrement en période de sécheresse. Les réservoirs de Gingins doivent gérer les fluctuations saisonnières de débit avec un pompage depuis le lac



pour assurer la continuité de la livraison de l'eau, durant une période allant en général de mi-juin à fin novembre.

Le futur Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) devrait apporter une réponse régionale à la problématique du manque d'eau par la mise en commun de ressources et d'interconnexion entre les réseaux.

Pour conclure, la visite de la commission de gestion a permis une sensibilisation accrue aux défis environnementaux actuels et futurs. Les informations récoltées ont mis en lumière les complexités de la gestion forestière et la nécessité d'adapter les stratégies face aux impacts du réchauffement climatique, que ce soit dans nos forêts ou dans notre gestion de l'eau.

Bienvenue à la Maison Brega !

Plongez dans l'univers gourmand de la Maison Brega, la nouvelle boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, confiserie et glacerie traditionnelle de Gingins.

Depuis le 15 juin, la Maison Brega propose des produits frais et locaux, ainsi qu'un service traiteur, un salon de thé et de la petite restauration.

La devise du Chef Fabio Brega résume parfaitement l'esprit de la maison: "Les créations se mangent d'abord avec les yeux, puis avec le cœur". Le chef pâtissier, chocolatier, confiseur et glacier de renommée, et sa compagne Eve Roy vous accueillent dans un espace chaleureux où chaque bouchée révèle leur passion pour les produits frais, de qualité et faits maison. L'accueil convivial et chaleureux de leur maison saura vous séduire.

Chaque mois, la Maison Brega mettra en lumière une série de desserts "Vintage", vous permettant de redécouvrir les

saveurs d'autrefois, un hommage aux douceurs de nos grands-parents. Et à partir du mois de septembre, vous pourrez découvrir les brunchs du premier dimanche du mois, à réserver à l'avance.



Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 6h30 à 18h00

Samedi : 6h30 à 16h00

Dimanche : 6h30 à 14h30

Téléphone : 022 525 00 46
www.maison-brega.ch



Taille des haies et élagage des arbres

La Municipalité rappelle à tous les propriétaires ou locataires de fonds bordant les routes et chemins publics, qu'ils sont tenus de tailler leurs haies et d'élaguer leurs arbres afin qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public ni qu'ils ne gênent la circulation, la visibilité ou la sécurité des usagers et des piétons.

Pour mémoire :

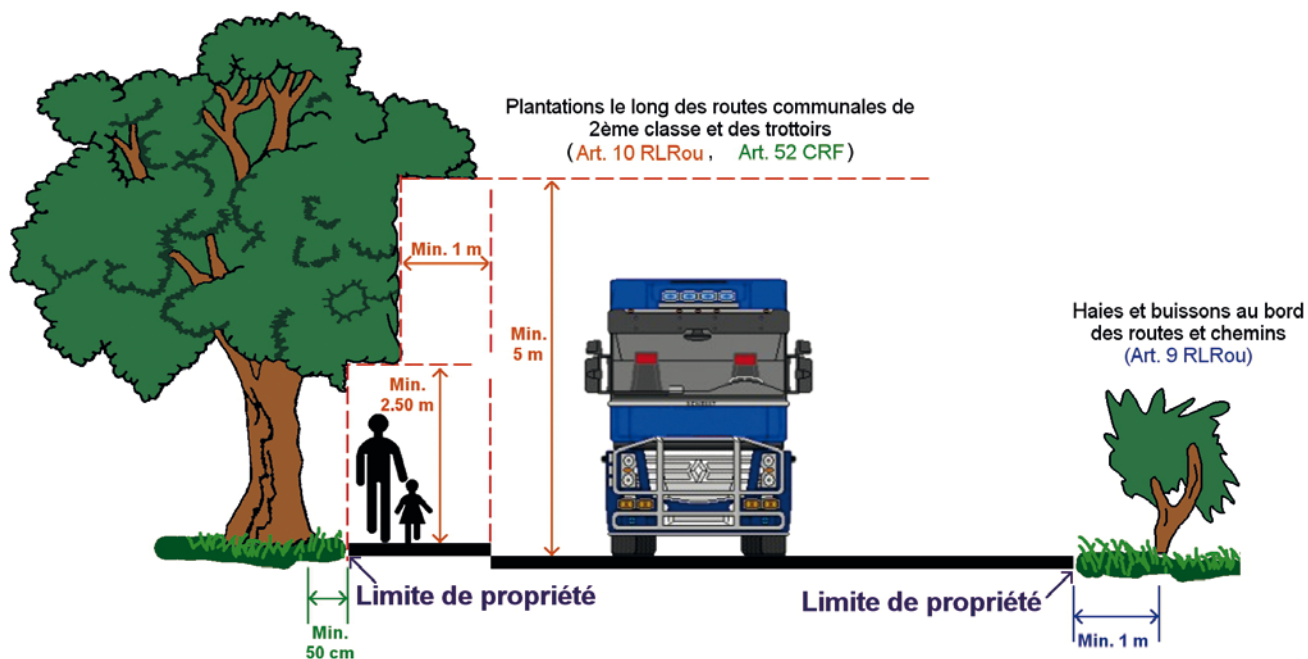
Taille des haies

- À la limite de propriété :
- À une hauteur maximale de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 mètres dans les autres cas.

Elagage des arbres

- Au bord des chaussées : 5 mètres de hauteur et à 1 mètre à l'extérieur ;
- Au bord des trottoirs : à 2,5 mètres de hauteur et à la limite de propriété.

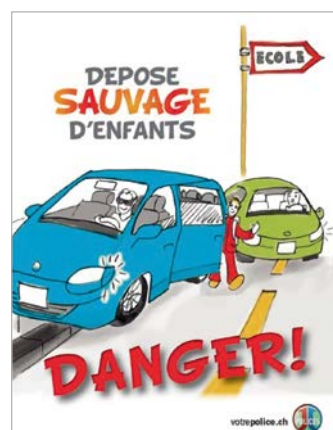
Les propriétaires fonciers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible mais au plus tard le 31 juillet de chaque année. Un contrôle sera effectué et en cas de non-respect, ils pourront faire l'objet d'une dénonciation et le travail sera exécuté d'office à leur frais, selon l'art. 15 du Règlement d'application du 19 janvier 1994 de la Loi sur les routes du 10 décembre 1991.



Surveillance du stationnement - la tolérance touche à sa fin...



Après 18 mois de grande tolérance sur le stationnement, il est temps de remettre de l'ordre. La période de clémence est maintenant terminée, et une surveillance active est mise en place sur les parkings de notre village.



Deux préposés assermentés sont chargés d'assurer cette mission. Ils sont présents sur le terrain pour veiller au respect des règles de stationnement et du Règlement communal de police. Bien que des avertissements puissent encore être donnés, les carnets à souche sont prêts à entrer en action. Nos préposés

n'hésiteront pas à sanctionner les infractions.

Il est crucial de rappeler l'importance de mettre votre disque de stationnement en évidence. En l'absence de ce dernier, il ne faudra pas s'étonner de recevoir un avis d'infraction, suivi d'une ordonnance pénale municipale.

Nous vous encourageons donc à respecter les règles de stationnement et de circulation afin de maintenir une bonne cohabitation et de faciliter la

gestion des espaces de stationnement pour tous. Nous comptons sur votre compréhension et votre coopération.

Enfin, rappelons que la route de Chéserex n'est pas une zone de dépose sauvage des enfants qui se rendent à l'école et qu'il est strictement interdit de s'arrêter sur la route, voire sur le passage piéton. Cette pratique sera également dénoncée et sanctionnée (CHF 120).

Les manœuvres imprudentes et le stationnement anarchique sont une source de danger et augmentent le risque d'accidents.

C'est également un mauvais exemple donné aux enfants sur les règles et le respect des lois de la circulation qui se retrouvent parfois à devoir descendre sur la route parce que maman ou papa est pressé.

ANNONCE

L'AEE recrute !

Vous cherchez une nouvelle opportunité de travail et êtes prêt(e) à relever de nouveaux défis? Vous aimez les enfants et êtes disposé(e) à les accueillir chez vous, tout en ayant la possibilité de garder vos propres enfants?

- Vous avez plus de 20 ans.
- Vous parlez le français.
- Vous êtes à jour avec votre autorisation de travail.
- Vous êtes passionné(e) par les enfants et prêt(e) à les accueillir à votre domicile.

En rejoignant le réseau, vous bénéficierez de plusieurs avantages :

- Salaire horaire : Rémunération basée sur le nombre d'enfants gardés.
- Cadre de travail sécurisé : Prestations sociales garanties.
- Formations : Possibilité de suivre des formations liées à votre travail.
- Support et encadrement : Accompagnement assuré par des coordinatrices compétentes.

Travailler comme accueillant(e) en milieu familial vous permet non seulement de gérer votre emploi du temps, mais aussi de contribuer activement au bien-être et à l'épanouissement des enfants de votre communauté. C'est une occasion unique de combiner vie professionnelle et vie familiale dans un environnement soutenant et enrichissant.

Intéressé(e)?

Si cette activité vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le réseau pour plus d'informations :

022 316 40 65 • reseau-enfance@nyon.ch



ANNONCE

Camp de jour

C'est bientôt les vacances et il faut songer à organiser l'emploi du temps de votre enfant durant cette longue période estivale...

Pour sa deuxième édition, le camp de jour organisé par l'AEE offre une variété d'activités passionnantes pour les enfants de 4 à 10 ans avec des moniteurs hyper dévoués.

Au vu du succès rencontré, il ne reste plus que neuf places pour la semaine du 5 au 9 août 2024.

Alors n'hésitez plus ... et inscrivez votre enfant pour qu'il vive des moments inoubliables en groupe !

Camp de jour Été 2024
pour les enfants de 1P à 6P (de 4 à 10 ans)

Il reste encore quelques places pour la semaine

du 5 au 9 août

de 8h00 à 17h30
Au Repère à Borex-Crassier

Priorité donnée aux enfants des communes d'Asse et Boiron
Tarifs : Chf 320.- (réseau) / Chf 350.- (hors réseau)
Le nombre de places est limité

Les feuilles d'inscription sont disponibles sur le site internet
www.asse-boiron.ch/campdejour

Pour plus d'informations :
campdejour@asse-boiron.ch
079 508 79 23
(du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00)

AEE Association intercommunale
Enfance et École - Asse et Boiron



A VOS AGENDAS

1 ^{er} août	Fête nationale - Moulin de Chiblins - infos suivront	Municipalité
8 septembre	Pique-nique international	Gingins mon Village
31 octobre	Halloween	Gingins mon Village
31 octobre et 1 ^{er} novembre	Soirées du Rire - DJAL En pleine conscience contact@lezards.ch	Les Vieux Lézards
9 novembre	Soirée du Club des 100	FC Gingins
16 novembre	Tournoi de Jass	FC Gingins
6 décembre	Saint-Nicolas	Gingins mon Village
28 décembre	Loto populaire	Tir sportif / FC Gingins

Retrouvez toutes les informations complémentaires sur le site communal.

AVIS

Fermetures estivales

L'Auberge de La Croix-Blanche sera fermée **du 22 juillet au 6 août**, réouverture le mercredi 7 août.

L'Auberge de La Poste fermera ses portes **le 29 juillet et rouvrira le lundi 12 août 2024**.

Le Service technique sera fermé **du 22 juillet au 4 août** et La Bourse communale **du 1^{er} au 15 août**.

Le Secrétariat et le bureau du Contrôle de l'habitant vous accueilleront tout l'été, aux horaires habituels.

ANNONCE

Vente du bois de feu

Dès le 1^{er} août 2024, le prix de vente du bois de feu sera ajusté à CHF 200.- le stère pour les bûches de 25 et de 33 cm, livraison comprise. Cette décision a été rendue nécessaire pour plusieurs raisons :

- Les dépenses liées à l'exploitation forestière ainsi qu'aux frais de transport ont significativement augmenté ces dernières années ;
- Les investissements pour assurer une gestion forestière durable et reboiser les zones exploitées sont conséquents et essentiels ;
- Fournir un bois de haute qualité, bien séché et prêt à l'emploi nécessite du temps et de l'espace de stockage pour garantir un bois dans les meilleures conditions de combustion, respectueuse de l'environnement.

Nous vous remercions de votre compréhension.



accrue durant ces deux jours. Elle rappelle que cet événement est unique et ne se reproduira pas de sitôt.

N'hésitez pas à rejoindre Givrins pour célébrer la Cantonale 2024 !

Une équipe féminine au FC Gingins !

À une année de l'Euro féminin qui se déroulera en Suisse en juin prochain, le FC Gingins marque un tournant historique en annonçant la création de sa première équipe féminine de 4^e ligue pour la saison 2024-2025.

La formation de cette équipe féminine intervient dans un contexte de croissance et de promotion du football féminin, allié à la création d'un terrain synthétique, et reflète l'engagement du FC Gin-

gins en faveur du sport féminin et sa volonté de développer le talent local.

Si tu es débutante ou expérimentée et que tu souhaites rejoindre une équipe motivée, un staff sérieux, un club convivial et de nouvelles infrastructures, n'hésite pas à contacter le 079 952 79 30.

Rendez-vous sur les terrains de 4^eme ligue pour soutenir cette équipe et célébrer cette nouvelle ère du football à Gingins !

La Cantonale FVJC de Givrins - Un rendez-vous à ne pas manquer !

Du 31 juillet au 18 août prochain, Givrins accueillera la Cantonale FJCV 2024, marquant l'un des événements associatifs les plus importants du canton de Vaud. Cette manifestation, soutenue par notre Commune, s'étendra sur trois semaines et proposera une multitude d'activités axées sur le sport, la musique, les échanges, le partage

et le « vivre-ensemble ».

Parmi les activités prévues, le concours de tir tient une place particulière et se déroulera en partie au stand de tir de Gingins, les samedi et dimanche 3 et 4 août. La Municipalité remercie par avance les habitants pour leur compréhension concernant les inévitables nuisances sonores et la circulation